

LEGENDE :
L'ensemble de la commune est classé en zone d'assainissement NON COLLECTIF



REVISION N°1
DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USEES DOMESTIQUES
DE
SAINTE-RADEGONDE-DES-NOYERS

CARTE 2/2 : LE BOURG

ECHELLE : 1/2 500 ème

REALISE LE : 30/09/2016

MODIFIE LE :

ARRETE LE : 06/10/2016

